

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2A2I DOMICILE		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2023		
				Exercice N-1 clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
			217	218	33 775	
					22 102	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	33 775	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	9 819	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	468	244	468	
	Rémunérations du personnel *			250	21 914	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254	426	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	629	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	32 627	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 148	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	(600)	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 748
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 748	
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	2 148
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 9.231 dont imputés sur le résultat :			360	2 148	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SARL 2A2I DOMICILE		248 Avenue Jean Rieux		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				31500 TOULOUSE			
SIRET		8 4 4 9 7 5 5 5 7 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	1 698	030	703	995	430
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	1 698	048	703	995	430
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	98	070	98	1 269
			072	900	074	900	336
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	6 575	086	6 575	2 252	
	Charges constatées d'avance *	092	294	094	294	581	
	Total II	096	7 867	098	7 867	4 438	
	Total général (I + II)	110	9 565	112	703	8 863	4 868
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	3 000	3 000	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126		300	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132		116	
	Report à nouveau	134		134	(246)	(1 814)	
	Résultat de l'exercice	136		136	1 748	1 152	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	4 502	2 754		
Provisions pour risques et charges	Total II	154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	12	226	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	2 572	172	2 933	1 849	
	Comptes courants d'associés	173		173	1 416	38	
	Autres dettes	175		175			
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176		176	4 361	2 114	
Total général (I + II + III)	180		180	8 863	4 868		
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	991	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2A2I DOMICILE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Au capital de 3 000 euros

248 avenue Jean Rieux - 31500 TOULOUSE

844 975 557 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 748 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	1 748 euros
- A l'absorption des pertes antérieures, au compte <i>Report à nouveau</i> pour :	- 246 euros

- Le solde :	1 502 euros
- Au compte <i>Réserve légale</i> pour un montant de :	300 euros

- Le solde :	1 202 euros
- En totalité au compte <i>Autres réserves</i> .	

Compte tenu de cette affectation, l'associée unique prend acte de ce que le compte *Report à nouveau* sera nul, le compte *Réserve légale* atteignant un montant de 300 euros, soit 10 % du capital sera entièrement doté, le compte *Autres réserves* s'élèvera à 1 202 euros et les capitaux propres de la Société seront de 4 502 euros pour un capital social de 3 000 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote des décisions de l'associée unique en date du 28 juin 2024

Pour extrait,
Certifié conforme,
Sylvie DELMAS – Gérante et associée unique

